



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 22 au 29 novembre 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

2,8 %

Taux d'inflation de l'Afrique du Sud en glissement annuel pour le mois d'octobre.

L'OCDE recommande de réformer le système sud-africain de passation des marchés publics (Business Day)

Un rapport récent de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a critiqué le système de passation des marchés publics en Afrique du Sud, le qualifiant d'inefficace et vulnérable à la corruption. Ces conclusions font écho aux observations de la Commission Zondo, qui avait déjà relevé les mêmes problématiques dans son enquête sur la capture de l'État.

Malgré des cadres réglementaires complexes tels que le Public Finance Management Act (PMFA), le système est fragmenté et trop compliqué, facilitant les abus et rendant difficile la détection des irrégularités. Ces inefficacités, combinées à un manque de transparence et de capacités institutionnelles, entraînent une mauvaise allocation des ressources.

Avec un budget annuel de près de 1000 Mds ZAR (52,3 Mds EUR) alloué aux marchés publics, l'ampleur des défis est considérable. L'OCDE recommande une simplification des procédures, l'adoption de solutions numériques éprouvées pour centraliser et automatiser les processus, ainsi qu'une transparence totale via des plateformes accessibles au public. Le rapport insiste sur l'importance d'une gestion des conséquences, appelant à des sanctions strictes pour les fonctionnaires et les fournisseurs qui contournent les règles. Alors que la nouvelle administration promet des réformes, les progrès restent lents. Les pressions internes des différents portefeuilles ministériels et secteurs dépendant de la réforme des marchés publics pourraient accélérer le changement, après une décennie de lenteur bureaucratique.

A noter que cette enquête est antérieure à la promulgation en juillet 2024 du Public Procurement Act instaurant un nouveau cadre uniformisé s'appliquant à tous les organes publics (administrations, institutions, municipalités, provinces, entités publiques) pour l'attribution de marchés publics. Les modalités d'application de la loi n'ont pas encore été publiées.

Sommaire :

Afrique du Sud

- Le FMI conclut sa mission annuelle d'analyse économique « Article IV » (*FMI*)
- La Banque centrale abaisse son taux directeur à 7,75% dans un contexte de réduction de l'inflation (*StatsSA*)
- Performance contrastée des ventes au détail et des ventes dans le secteur automobile au mois de septembre (*StatsSA*)
- S&P Global Ratings réhausse la perspective de la note souveraine de l'Afrique du Sud
- Le National Treasury propose une hausse des taxes sur le vin et la bière (*Farmer's Weekly*)
- Anglo American cède des actifs miniers dans les platinoïdes et le charbon (*Business Day, Miningmx*)
- EDF boucle le financement de trois projets de stockage d'énergie en Afrique du Sud (*Energy Storage News*)

Angola

- La banque Centrale maintient son taux directeur à 19,5 %, et anticipe désormais une inflation de 27 % en fin d'année
- Réunion du comité de stabilité financière de la banque centrale

Botswana

- L'inflation s'est maintenue à un niveau relativement stable en octobre (*StatsBots*)
- Un tribunal botswanais annule des contrats d'infrastructures d'eau attribués à des entreprises chinoises (*Mmegi Online*)

Malawi

- L'inflation diminue à 32,4 % en octobre 2024

Mozambique

- Accusations de manque de transparence du Fonds souverain du Mozambique
- Sixième baisse de l'année du taux directeur de la Banque du Mozambique qui atteint désormais 12,75%

Namibie

- AGL prévoit d'investir près de 40 M USD en Namibie d'ici 2030 (*The Namibian*)

Zambie

- L'entreprise chinoise CNMC prévoit d'investir 1,5 Md USD dans le secteur minier zambien (*Lusaka Times*)

Afrique du Sud

Le FMI conclut sa mission annuelle d'analyse économique « Article IV » (FMI)

A l'issue de sa mission annuelle d'analyse économique (dite mission « Article IV »), menée du 11 au 25 novembre, le Fonds Monétaire International (FMI) a publié ses premières conclusions. L'institution monétaire note d'abord l'amélioration des perspectives de l'Afrique du Sud dans un contexte marqué par une confiance renforcée des milieux d'affaires, l'absence de délestages électriques depuis la fin du mois de mars, la reprise de la demande domestique, et la baisse progressive des taux d'intérêts. Elle relève toutefois plusieurs facteurs de risques, qui pourraient peser sur la croissance : l'intensification du protectionnisme, le ralentissement de l'économie chinoise, ou une désinflation plus lente que prévu. Le FMI conditionne ainsi la reprise de la croissance à la mise en place de réformes rapides et ambitieuses, particulièrement sur le plan fiscal. Si la mission a salué les efforts de stabilisation budgétaire présentés dans le budget de mi-parcours, elle les estime insuffisants pour stabiliser la dette, et appelle à une réduction du déficit plus ambitieuse et la mise en place d'un plafond de dette à 60% du PIB (contre une dette publique à 75% aujourd'hui).

La Banque centrale abaisse son taux directeur à 7,75% dans un contexte de réduction de l'inflation (StatsSA)

Selon l'agence nationale des statistiques (StatsSA), l'inflation s'est réduite à 2,8% en glissement annuel au mois d'octobre, après 3,8% au mois de septembre. Il s'agit du cinquième mois de baisse consécutif de l'indicateur, qui atteint son plus faible niveau depuis mars 2021. La modération de l'inflation s'explique par une diminution des prix dans le secteur des transports (-5,3%, soit une contribution au total de -0,8 point), due à la faiblesse du prix des carburants (-17% depuis le mois de mai). A l'inverse, dix des onze secteurs de l'économie ont contribué à la hausse des prix, les

principaux étant les secteurs du « logement » (+4,8%, soit une contribution positive de 1,1 point), des « biens et services divers » (+6,8%, soit + 1,0 point), et de l'« alimentation » (+3,6%, soit + 0,7 point).

Dans ce contexte, le comité de politique monétaire de la Banque Centrale (SARB), réuni le 22 novembre, a une nouvelle fois abaissé son taux directeur de 0,25 point, à 7,75%. Cette décision, anticipée par les observateurs, s'inscrit par ailleurs dans une dynamique mondiale de ralentissement de l'inflation et d'assouplissement monétaire (baisse de 0,25 point des taux directeurs de la BCE, de la Bank of England et de la Fed en octobre/novembre). La modération durable de l'inflation sud-africaine, qui devrait rester inférieure à 4% (soit dans la fourchette basse de sa cible de 3 à 6%) jusqu'à mi-2025, devrait permettre à la SARB de poursuivre prudemment sa politique d'assouplissement monétaire dans les prochains mois, les observateurs anticipant une stabilisation du taux directeur autour de 7% à la fin du premier semestre 2025. L'institution monétaire souligne toutefois la persistance de risques inflationnistes importants liés à la dépréciation du rand, aux coûts élevés de l'électricité, et à un contexte international instable.

Performance contrastée des ventes au détail et des ventes dans le secteur automobile au mois de septembre (StatsSA)

Selon l'agence nationale des statistiques StatsSA, les ventes au détail ont augmenté de 0,9 % sur un an au mois de septembre 2024. Cette hausse a été principalement tirée par les « détaillants généraux », dont les ventes ont progressé de 4,5 % (soit une contribution positive de 2,1 points au total). Le poste « textiles, habillement, chaussures et articles en cuir » s'est en revanche fortement contracté (-5,5 %, soit une contribution négative de 0,9 point au total). Sur l'ensemble du troisième trimestre, les ventes au détail ont enregistré une hausse de 2,0 % par rapport à la même période de l'année précédente.

StatsSA a également relevé une baisse de 7,1 % des ventes de véhicules en septembre 2024 par rapport à l'année précédente. Les principaux contributeurs négatifs à cette

baisse ont été les véhicules neufs (-13,9 %, soit une contribution négative de 3,5 points au total), les ventes d'accessoires (-7,9 %, soit -1,6 point) et les ventes de carburant (-5,8 %, soit -1,6 point). Sur l'ensemble du troisième trimestre, les ventes du secteur automobile ont diminué de 3,9 % par rapport à la même période de 2023.

S&P Global Ratings réhausse la perspective de la note souveraine de l'Afrique du Sud

Le 15 novembre 2024, S&P Global Ratings a réhaussé la perspective de la note souveraine de l'Afrique du Sud de « stable » à « positive ». L'agence de notation a en revanche maintenu ses notations de crédit à long et court termes (BB-/B en devises étrangères, soit trois crans en territoire spéculatif, et BB/B en monnaie locale). Pour rappel, S&P avait abaissé sa perspective de « positive » à « stable » au mois de mars 2023. Cette nouvelle révision reflète le climat d'optimisme qui s'est installé depuis le résultat des élections générales du mois de mai et la formation d'un gouvernement d'unité nationale. L'agence anticipe notamment une meilleure prévisibilité de la politique budgétaire, malgré des résultats mitigés à date. Le rand a franchi la barre des 18,00 ZAR/USD, atteignant 17,93 ZAR/USD contre 18,64 ZAR/USD, soutenu par l'optimisme des investisseurs.

Le National Treasury propose une hausse des taxes sur le vin et la bière (Farmer's Weekly)

Le Trésor sud-africain (National Treasury) a publié des propositions visant à augmenter le droit d'accise sur le vin et la bière dans le but de réduire l'abus d'alcool, suivant les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette annonce a suscité une vive opposition de la part des producteurs.

Les propositions incluent une révision des droits d'accise en fonction du contenu alcoolique. Par exemple, le vin contenant entre 9 % et 16,5 % d'alcool serait taxé à 1,8 fois le taux actuel (8,36 ZAR par litre, soit 0,43 EUR), tandis que la bière et les boissons fermentées seraient soumises à une structure similaire. Le Trésor envisage également un prix plancher pour l'alcool,

interdisant les ventes en dessous d'un certain seuil, afin de limiter les promotions agressives.

Les parties prenantes ont jusqu'au 13 décembre 2024 pour soumettre leurs commentaires, un délai jugé insuffisant par les représentants du secteur. Cependant, ces mesures risquent d'entraîner une augmentation des prix à la consommation, compromettant l'accessibilité sans nécessairement réduire les abus. Christo Conradie, responsable des relations avec les parties prenantes chez South Africa Wine, a averti que ces taxes pourraient encourager le commerce illicite, comme observé avec le tabac pendant la pandémie de COVID-19, et a critiqué l'écart avec les pratiques internationales. Il a souligné également que 43 % des fermes vinicoles opèrent à perte, tandis que seulement 8 % génèrent un revenu durable, avec un retour sur investissement moyen de 0,73 %.

Le document du Trésor propose également des efforts pour combattre le commerce illicite, qui représente 14 % à 22 % du marché, conformément aux recommandations de l'OMS.

Anglo American cède des actifs miniers dans les platinoïdes et le charbon (Business Day, Miningmx)

Anglo American a annoncé la cession de 17,5 millions d'actions d'Anglo American Platinum (Amplats) dans un placement accéléré, générant 9,6 Mds ZAR (502 millions d'euros). Les actions, représentant 6,6 % du capital d'Amplats, ont été vendues à 548 ZAR (28,7 euros), soit une décote de 8,5 % par rapport au cours de clôture de mardi. Cette émission d'actions, combinée à celle déjà annoncée en septembre, a augmenté le nombre d'actions flottantes d'Amplats de 50%. Ce désinvestissement s'inscrit dans le plan de simplification du portefeuille d'Anglo American, qui prévoit la séparation complète d'Amplats d'ici mi-2025. En parallèle, le groupe a vendu ses mines de charbon métallurgique en Australie pour un montant total de 4,8 Mds USD, dépassant les estimations initiales des analystes. Cette vente inclut un accord récent avec le groupe américain Peabody Energy pour 3,8 Mds USD.

La restructuration de l'entreprise, initiée en mai, comprend également la cession de

mines de nickel et potentiellement de sa participation de 85 % dans le diamantaire De Beers. Les analystes saluent ces avancées comme un levier clé pour recentrer Anglo sur ses activités principales et rentables dans le cuivre, le fer premium et les engrais agricoles.

EDF boucle le financement de trois projets de stockage d'énergie en Afrique du Sud (*Energy Storage News*)

EDF a finalisé le financement des projets Oasis Aggeneis (77 MW/308 MWh) et Oasis Nieuwehoop (103 MW/412 MWh) en Afrique du Sud, après avoir clos celui d'Oasis Mookodi (77 MW/308 MWh) en octobre. Ces trois projets de systèmes de stockage d'énergie par batteries (BESS), totalisant 257 MW/1 028 MWh, seront déployés dans la région du Cap Septentrional (Northern Cape) et représentent les plus importants projets de ce type sur le continent africain. Ces initiatives sont développées dans le cadre du programme BESIPPPP (Battery Energy Storage Independent Power Producer Procurement Programme), visant à renforcer la stabilité du réseau opéré par Eskom.

Le consortium dirigé par EDF, comprenant les producteurs locaux Mulilo, Pele Energy Group et Gibb-Crede, a levé 7 7 Mds ZAR (366 M EUR) auprès de Standard Bank of South Africa et ABSA pour financer ces projets. Chaque installation inclut une participation de 5 % pour les communautés locales via un Community Trust. Les travaux devraient s'achever dans les 24 prochains mois. EDF Renouvelables continue également à développer des projets hybrides combinant éolien, solaire et stockage dans le Northern Cape, consolidant ainsi sa présence en Afrique du Sud. Le programme BESIPPPP prévoit d'ajouter 615 MW/2 460 MWh dans le cadre de ses fenêtres de financement suivantes, avec l'objectif d'améliorer durablement l'infrastructure énergétique du pays.

Angola

La banque Centrale maintient son taux directeur à 19,5 %, et anticipe désormais une inflation de 27 % en fin d'année

Le comité de politique monétaire de la Banque Centrale d'Angola (BNA), qui s'est réuni le 19 novembre, a décidé de maintenir son taux directeur à 19,5%. L'institution monétaire a dans le même temps réhaussé sa projection d'inflation pour 2024, de 24,3% à 27%. Si elle suit une trajectoire baissière depuis le mois de mai, la hausse des prix atteignait toujours 29,1% en glissement annuel au mois d'octobre.

Le Gouverneur a par ailleurs rappelé le contexte macroéconomique difficile auquel est confronté le pays, caractérisé par un approvisionnement en biens irrégulier, une élimination progressive des subventions aux carburants, un ajustement du prix des communications, des transports et de l'éducation, ainsi que par une hausse persistante des tarifs des prestations de santé. Selon les statistiques de l'INE, le PIB aurait toutefois augmenté de 4,3% au premier semestre 2024, principalement grâce aux performances positives des secteurs du pétrole (+4,6 %), du diamant (+33,3 %), du transport et du stockage (+17,2 %), ainsi que de l'électricité et de l'eau (+8,7%).

Commentaires du SE : Le maintien de taux directeurs très élevés et la forte réduction de la circulation monétaire n'ont pas permis de lutter efficacement contre l'inflation, bien sûr en raison du délai long entre les mesures de politique monétaire et leur transmission à l'économie réelle, mais également de la faible efficacité du canal de transmission, l'inflation en Angola étant d'abord importée à 80 %.

Réunion du comité de stabilité financière de la banque centrale

Le comité de stabilité financière s'est réuni afin d'évaluer les principaux facteurs de risque systémique ayant un impact sur la stabilité financière nationale observés au troisième trimestre 2024.

A l'issue de son analyse, le comité a décidé de (i) maintenir le coussin de conservation du capital à 2,5%, applicable à toutes les institutions financières bancaires ; (ii) publier la nouvelle liste des institutions financières bancaires d'importance systémique nationale (D-SIB), dont les réserves de capital supplémentaires devraient être comprises entre 1 % et 2 % et (iii) maintenir le coussin contracyclique à 0 %, applicable à toutes les institutions financières bancaires.

Botswana

L'inflation s'est maintenue à un niveau relativement stable en octobre (StatsBots)

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsBots), l'inflation a légèrement augmenté au mois d'octobre pour atteindre 1,6% en glissement annuel (contre 1,5 % au mois de septembre). Elle reste toutefois en-dessous de la limite inférieure de l'objectif à moyen terme, fixé entre 3 % et 6 %. Ce taux demeure également bien inférieur à celui de 3,1 % enregistré en octobre 2023. Cette hausse marginale de l'inflation entre septembre et octobre 2024 s'explique principalement par les catégories « aliments et boissons non alcoolisées » ainsi que « biens et services divers », qui ont contribué respectivement à hauteur de 0,8 et 0,7 point de pourcentage à la hausse totale. Le poste « transports » a en revanche exercé un effet modérateur sur la hausse des prix (contribution négative de 0,8 point de pourcentage). Au vu de ces résultats, la Banque centrale du Botswana devrait maintenir son taux directeur stable à 1,9 % lors de son prochain comité de politique monétaire, prévu en décembre 2024.

Un tribunal botswanais annule des contrats d'infrastructures d'eau attribués à des entreprises chinoises (Mmegi Online)

Le Tribunal des marchés publics du Botswana a annulé l'attribution d'un contrat de 1,8 Md BWP (125 M EUR) pour la construction de systèmes

d'approvisionnement en eau dans les régions de Ghanzi South et Kgalagadi North, initialement accordé à China Civil Engineering Construction Corporation et Zhong Gan Engineering & Construction Corporation. Cette décision découle d'irrégularités majeures constatées lors du processus d'évaluation, suscitant une enquête pour corruption visant le ministère des Terres et des Affaires hydriques et son secrétaire permanent de l'époque, Dr Kekgonne Baipoledi.

Le litige a été initié par Tawana JV, un consortium local regroupant G4 Civils, Landmark Projects et Asphalt Botswana, après que leur offre ait été disqualifiée lors de l'évaluation financière. Tawana JV a contesté la méthodologie utilisée par le ministère, affirmant que leur proposition avait été injustement évaluée. Cependant, l'enquête du tribunal a révélé que China Civil ne respectait pas l'un des critères d'évaluation technique, échouant deux fois à atteindre le seuil minimal requis pour progresser à l'étape financière. Malgré ces échecs, Baipoledi et le Directeur de la Surveillance des Achats ont permis à China Civil de passer à l'étape suivante, en dépit des recommandations contraires des équipes d'évaluation.

Le Tribunal a annulé l'attribution du contrat, renvoyé l'affaire à la Direction des crimes économiques et de la corruption (DCEC) pour enquête, et ordonné le remboursement des frais de plainte à Tawana JV. Le ministère devra également assumer les coûts de l'appel. Les parties disposent de 30 jours pour contester la décision devant la Haute Cour.

Malawi

L'inflation diminue à 32,4 % en octobre 2024

Le taux d'inflation annuel des biens et services au Malawi a diminué, atteignant 32,4 % en glissement annuel en octobre 2024, contre 34,3 % en g.a en septembre 2024. Cette décélération est principalement attribuée à un ralentissement de la hausse des prix alimentaires (de 43,5 % en septembre à 40,3 % en octobre). L'inflation des biens non alimentaires a également légèrement

ralenti, de 21,8 % en septembre à 21,2 % en octobre. Pour mémoire, le 8 novembre, la Banque centrale a décidé de maintenir son taux directeur à 26 %.

Mozambique

Accusations de manque de transparence du Fonds souverain du Mozambique

Dans une étude publiée le 24 novembre, l'ONG mozambicaine la plus en vue en matière de lutte contre la corruption, le Centre pour l'Intégrité Publique (CIP), a critiqué le manque de transparence dans la gestion du Fonds souverain du pays, organisme créé fin 2023 pour gérer spécifiquement les revenus fiscaux du Gaz Naturel Liquéfié (GNL). L'ONG met en lumière plusieurs problèmes, tels que des rapports gouvernementaux incomplets, l'absence de rendements financiers sur les fonds accumulés, des incohérences dans les déclarations de revenus et la présence de personnes affiliées au gouvernement au sein du Comité consultatif d'investissement. Sur ce dernier point, le CIP note que la composition du conseil viole les réglementations qui exigent que ses membres soient indépendants du gouvernement.

Sixième baisse de l'année du taux directeur de la Banque du Mozambique qui atteint désormais 12,75%

Le 27 novembre dernier, le Comité de Politique Monétaire de la Banque du Mozambique a décidé de réduire le taux directeur de 0,75 point. Il reste néanmoins à un niveau particulièrement élevé (12,75%), dans un contexte d'inflation basse et maîtrisée et malgré les incertitudes liées à la durée et la magnitude des tensions post-électorales et à leur impact sur les prix des biens et services. En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 2,7% en octobre, en légère hausse comparativement à septembre (2,5%).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la banque centrale a ainsi abaissé le taux directeur de 450 pb en 6 étapes, sans impact négatif ni sur la tenue de la monnaie (restée stable

tout au long de l'année sans nécessité d'intervention des autorités monétaires), ni sur la trajectoire de l'inflation, qui est passée de 4,2% en janvier à 2,7% en octobre.

La Banque du Mozambique a par ailleurs déclaré vouloir maintenir son engagement de réduction continue du taux directeur à court et moyen termes, selon un rythme et une magnitude qui dépendront de l'évolution de l'inflation.

Namibie

AGL prévoit d'investir près de 40 M USD en Namibie d'ici 2030 (*The Namibian*)

Africa Global Logistics (AGL), filiale française du groupe italo-suisse Mediterranean Shipping Company (MSC), a annoncé un investissement de 731 M NAD (40 millions USD) en Namibie d'ici 2030 pour soutenir les secteurs pétrolier, gazier et des énergies renouvelables. Cet engagement comprend la construction d'un entrepôt à Walvis Bay ainsi que le développement d'installations supplémentaires à Lüderitz. Ces infrastructures viseront à accompagner les activités d'exploration pétrolière et gazière ainsi que l'importation d'équipements liés aux énergies renouvelables, comme les éoliennes. AGL a également annoncé la création d'une unité énergétique dédiée aux services pétroliers et gaziers, en réponse à la demande croissante liée aux récentes découvertes majeures de TotalEnergies et Shell en Namibie. L'entreprise explore également des partenariats visant à améliorer les infrastructures ferroviaires.

En avril dernier, AGL avait signé le contrat de gestion du terminal vraquier de Walvis Bay, qui sera notamment utilisé pour les exportations de fer, de manganèse, de cuivre, de charbon, de lithium, mais aussi éventuellement de produits agricoles. A noter que Terminal Investment Limited (TIL), autre filiale du groupe MSC, avait déjà obtenu fin 2022 la concession pour le terminal de conteneurs de Walvis Bay.

Zambie

L'entreprise chinoise CNMC prévoit d'investir 1,5 Md USD dans le secteur minier zambien (*Lusaka Times*)

La China Nonferrous Metal Mining Corporation (CNMC) a annoncé un investissement de 1,5 Md USD en Zambie pour développer le secteur minier, motivé par des discussions avec le président Hakainde Hichilema lors du Forum Chine-Afrique (FOCAC) en septembre dernier. Le détail des investissements comprend 650 M USD pour la réhabilitation et l'expansion du puits 28 à Luanshya, une fois le drainage terminé, 250 M USD pour le développement des mines de cuivre de Samba et 100 M USD pour le développement de la zone économique de Lusaka South.

Le président Hichilema a salué ces annonces, qui soutiennent l'objectif national d'atteindre une production annuelle de 3 Mt de cuivre d'ici 2031. Il a également encouragé la CNMC à investir davantage et à partager ses savoir-faire techniques avec les travailleurs locaux. En outre, la CNMC s'est engagée à contribuer à des projets d'infrastructures stratégiques tels que le développement de la ligne ferroviaire Tanzanie-Zambie (TAZARA), corridor stratégique d'approvisionnement en cuivre la Chine, renforçant ainsi la connectivité régionale.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda

leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr